

pent donc à ce programme de réorganisation. Le trouble fomenté ici par les députés de l'opposition a rendu difficile l'application de mesures correctives. Mais je crois qu'on va en prendre et que cette réorganisation aura lieu. Je crois également que le ministère des Postes pourra fournir le service nécessaire aux Canadiens sans qu'il soit besoin d'engager des dépenses pratiquement impossibles à recouvrer.

Nous savons ce qui serait arrivé aux contribuables canadiens si le premier ministre et le cabinet n'avaient pas décidé dans leur sagesse d'appliquer des mesures d'austérité. Il n'est pas juste de dire «l'austérité, flûte!» en parlant d'un problème postal comme celui-ci, puis de faire volte-face et de blâmer le gouvernement d'avoir engagé des frais supplémentaires, des dépenses supplémentaires et des dépenses d'établissement nécessaires au bon fonctionnement du pays.

● (4.30 p.m.)

C'est le moment de collaborer. Nous n'avons pas à nous lever à la Chambre et à insulter le ministre des Postes en prononçant un grand discours éloquent qui ne signifie rien en réalité, sinon une sorte de condamnation que, je suppose nous sommes censés considérer comme un discours assez bien tourné. Dans l'immédiat, nous avons besoin de l'aide et de l'assistance de chacun à la Chambre des communes pour comprendre, d'abord, la nature du problème, et ensuite, il nous faut apporter une participation constructive au lieu de nous contenter de critiquer, et appuyer le ministre des Postes dans ses efforts de réorganisation et de réforme du service postal.

D'autre part, il est normal, ne l'oublions pas, que tous les intéressés résistent à un processus de réorganisation comme le sait quiconque a participé à une réorganisation au sein de son entreprise ou de sa société. Au cours de cette période, il est très difficile pour ceux qui sont chargés de cette responsabilité de s'acquitter de leur tâche de réorganisation, et il est très facile de condamner ceux qui s'y consacrent.

Nous vivons à l'heure actuelle un moment crucial dans la vie du ministère des Postes. Il nous faut fermer certains bureaux de poste, et un grand nombre l'ont été. Certains peuvent être rouverts avec le temps, à mesure que les conditions changeront et que les populations se déplaceront. Le ministère des Postes élabore des politiques qui nous permettront à la longue de fournir à la population un bien meilleur service de livraison du courrier. Je

ne suis pas convaincu que nous sommes censés exploiter des bureaux de poste du genre salle paroissiale. J'ai été élevé dans un village mais le bureau de poste n'a jamais servi de lieu de réunion. Nous préférons aller au drug acheter un soda. Je me rappelle m'être rendu au petit bureau de poste, mais on y trouvait rarement quelqu'un. Aujourd'hui, cependant, les choses se sont beaucoup améliorées. Je suis très jeune, je sais, mais je me rappelle avoir conduit un démocrate à Dugald, au Manitoba, en voiture tirée par un cheval. C'est peut-être ce que nous devrions faire aujourd'hui pour répondre aux exigences des députés de l'opposition.

L'hon. M. Dinsdale: Fermez l'Ouest canadien.

M. Pringle: En terminant—et ici j'hésite, car d'habitude l'opposition m'applaudit quand je parle de terminer...

Une voix: Seulement vos collègues le font.

M. Pringle: Je dirais à ceux qui souhaitent à tout prix l'échec...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Voilà un nouveau mot.

M. Pringle: ...de la réorganisation du service postal, qui tentent par tous les moyens d'y faire obstacle, devraient nous donner une liste des changements et des réformes qui s'imposent, selon eux, et dont ils n'ont pas soufflé mot aujourd'hui. J'aimerais bien qu'ils nous disent comment améliorer le service postal. J'aimerais bien les voir aller de l'avant au lieu de ruer dans les brancards et de faire marche arrière. D'abord, le gouvernement et le ministre des Postes refuseront de faire marche arrière. Le gouvernement veut à tout prix améliorer, réformer et réorganiser les services postaux essentiels, et c'est ce que nous allons faire.

Cette période sera marquée de désagréments parfois, les changements en apportent toujours. Mais graduellement et en peu de temps nous allons montrer aux Canadiens que nous savons améliorer et réorganiser le ministère et que le ministre des Postes a le courage de le faire. Je suis persuadé que lorsque les Canadiens auront le privilège et le devoir de faire connaître leur décision, nous pourrions voir, comme cela s'est produit si souvent, de quel côté va leur appui.

M. l'Orateur suppléant: Avant de donner la parole au député de Qu'appelle-Moose Mountain (M. Southam), je signale qu'il a été